

DATE :  
le 16 août 2023

PRINCIPAUX :  
Cory Garbolinsky, CPA, CA, Directeur administratif, Services financiers et Chef de la direction financière, ACPM

SUJET :  
Rapport financier 2022

00:00:05

**Vidéo:**

**Cory Garbolinsky:** L'ACPM doit s'assurer de détenir des fonds suffisants pour soutenir ses plus de 109 000 membres et pour verser en leur nom des compensations financières aux patients chez lesquels il a été démontré que le préjudice subi résultait de soins négligents (ou, au Québec, d'une faute professionnelle), que ce soit aujourd'hui, demain ou dans un avenir lointain. J'entends maintenant vous présenter le modèle financier tout à fait particulier de l'ACPM qui soutient son horizon financier à long terme ainsi qu'un résumé de son rendement financier en 2022.

00:00:36

Pendant cette présentation du modèle et du rendement financier de l'Association, veuillez garder les quatre principes clés suivants à l'esprit. Un, l'ACPM offre une protection fondée sur la survenance de l'événement. Cela signifie que les médecins sont admissibles à une assistance à n'importe quel moment à l'avenir, même si leur adhésion à l'ACPM n'est plus active, pour autant qu'ils ou elles aient été membres au moment de la prestation des soins en question. L'ACPM doit donc détenir les fonds requis pour soutenir les membres et verser, en leur nom, des compensations financières aux patients, et ce, jusqu'à quatre décennies après la prestation des soins.

00:01:13

Deux, les membres paient les coûts prévus de leur protection par l'intermédiaire de leur cotisation annuelle. L'ACPM a donc perçu, en 2022, les cotisations requises pour assumer les coûts prévus de la protection pour les quatre prochaines décennies, à l'égard de tous les événements ayant eu lieu en 2022.

00:01:35

Trois, l'ACPM est une organisation sans but lucratif qui existe d'abord et avant tout pour ses membres. À ce titre, elle ne cherche pas à générer de profits. Son objectif financier est de détenir au moins un dollar d'actif pour chaque dollar de passif, pour pouvoir verser des compensations appropriées aux patients et soutenir les membres.

00:01:57

Quatre, le modèle financier de l'ACPM comporte des mécanismes d'autocorrection. Les résultats réels en fin d'exercice diffèrent parfois des résultats estimés, plaçant ici l'actif net en situation excédentaire ou déficitaire. En tant qu'organisation sans but lucratif, l'ACPM ne peut pas verser de dividendes à ses membres, mais peut toutefois augmenter ou diminuer les cotisations d'une année à l'autre pour rectifier la situation. Le modèle financier de l'Association comporte plusieurs composantes interreliées. La situation de l'actif net, les cotisations, les coûts médico-légaux, l'actif requis pour régler les réclamations en suspens et à venir, et son portefeuille de placements.

00:02:39

Mais comment sont-elles interreliées, au juste? La situation de l'actif net est la différence entre le montant total de l'actif de l'Association (soit principalement le portefeuille de placements) et le montant total estimé de son passif (soit principalement la provision pour réclamations en suspens et à venir), en plus d'être un facteur clé dans la détermination des cotisations pour une année donnée. Les cotisations servent à payer les coûts médico-légaux du soutien offert aux plus de 109 000 membres et du versement de compensations financières aux patients en leur

nom.

00:03:16

L'évolution des coûts médico-légaux, tels que les frais de justice par dossier et le nombre de nouveaux dossiers, détermine l'ampleur de l'actif requis pour les réclamations en suspens et à venir. On entend ici les sommes requises pour verser des compensations financières appropriées aux patients ayant subi un préjudice, et pour assumer les futurs frais de justice et d'administration. Le portefeuille de placements diversifiés de l'ACPM génère les revenus requis pour lui permettre de verser des compensations financières appropriées aux patients et d'assumer les frais médico-légaux auxquels elle fera face à l'avenir pour soutenir ses membres.

00:03:50

Penchons-nous maintenant sur le rendement financier de l'ACPM en 2022 en commençant par la situation de son actif net. Au 31 décembre 2022, la situation de l'actif net s'établissait à \$1,1 milliard de dollars, ce qui représentait une baisse de 560 millions de dollars par rapport à 2021. Cette baisse a été, en partie, délibérée, puisque l'ACPM a considérablement réduit la cotisation en 2022 pour abaisser la situation de son actif net, laquelle était plus élevée en 2021 que ce qui s'avérait souhaitable. Cette baisse était également attribuable au fait que le portefeuille de placements a essuyé des pertes imprévues, causées par un déclin général des marchés financiers mondiaux. Nous nous attarderons à ces pertes au niveau des placements un peu plus tard.

00:04:42

Les cotisations étaient réduites de 99,5 millions de dollars en 2021 et de 200 millions de dollars en 2022. Pour l'année en cours, elles ont été réduites de 362,5 millions de dollars, ce qui, en tout, représente une baisse des cotisations de 662 millions de dollars depuis 2021. Le total des cotisations perçues en 2022 s'est élevé à 416,6 millions de dollars. En modulant prudemment

les cotisations, on vise à stabiliser la structure tarifaire au fil du temps. Bien que l'ACPM s'efforce d'assurer la stabilité de ses cotisations à long terme, sa capacité d'y parvenir est en partie tributaire du rendement de ses placements, lesquels sont gérés avec prudence mais néanmoins sujets aux fluctuations du marché.

00:05:33

Les cotisations contribuent à payer les coûts médico-légaux, et nous nous pencherons maintenant sur ceux-ci. Les coûts médico-légaux englobent les compensations aux patients lorsqu'il est démontré qu'ils ont subi un préjudice à la suite de soins négligents (ou, au Québec, d'une faute professionnelle), les frais de justice et d'experts, les programmes éducatifs sur les soins médicaux sécuritaires et les coûts liés à la gestion de l'Association.

00:05:53

Les compensations financières aux patients représentent le poste de dépense le plus important de l'Association. En 2022, l'ACPM a versé, au nom de ses membres, 279 millions de dollars en compensations aux patients. Bien que le montant total annuel varie d'une année à l'autre, l'ACPM a versé en tout, dans les 10 dernières années, 2,29 milliards de dollars en compensations financières aux patients, ce qui représente une moyenne de 229 millions de dollars par année. Au cours de la même période de 10 ans, les frais de justice se sont élevés à 1,8 milliard de dollars. Il est important de souligner que les compensations financières versées aux patients ne s'équivalent pas dans nos quatre régions tarifaires. Bien que 40 % des membres exercent en Ontario, plus de 50 % des coûts annuels proviennent de cette région tarifaire en raison des frais de justice qui y sont plus élevés et des montants accrus que les tribunaux de la région accordent en compensations aux patients.

00:06:55

Ces variations régionales en matière de coûts font en sorte que la

cotisation que les membres doivent verser varie d'une région tarifaire à l'autre. Chaque région tarifaire est indépendante et il n'y a pas de financement interrégional. Ainsi, les membres de l'Ontario versent une cotisation supérieure à celle de leurs collègues des autres régions tarifaires. De façon semblable, les membres du Québec versent la cotisation la moins élevée au pays, en raison des faibles coûts médico-légaux constatés dans cette région.

00:07:28

L'actif requis pour régler les réclamations en suspens et à venir constitue la somme de tous les coûts médico-légaux estimés qui découleront des soins prodigués par des membres jusqu'à la fin de 2022. En ce qui concerne les soins prodigués en 2022, il faut s'assurer de disposer des sommes requises pour couvrir les frais liés à ces soins pour une période pouvant atteindre quatre décennies. Au 31 décembre 2022, l'estimation de la provision pour toutes les réclamations en suspens et à venir s'élevait à 4 milliards de dollars, soit une augmentation de 36 millions de dollars par rapport à 2021 en fonction de la mise à jour des tendances quant aux coûts. Près de deux tiers de ces 4 milliards de dollars sont consacrés aux compensations versées aux patients.

00:08:16

Pour assurer une surveillance impartiale de notre calcul actuariel, nous avons demandé à un examinateur externe, Ernst & Young, de l'effectuer également de façon indépendante et ses résultats concordent étroitement avec les nôtres. Le tout a par la suite été vérifié par KPMG dans le cadre de son audit externe des états financiers de l'ACPM.

00:08:42

Notre portefeuille de placements est étroitement modélisé en fonction de l'estimation des tendances en matière de paiements pour les réclamations en suspens et à venir. Nous cibons, pour ce portefeuille, l'obtention d'un rendement à long terme d'au

moins 5 %. Toutefois, au cours des 10 dernières années, ce portefeuille de placements a été exceptionnellement fructueux, son rendement annuel composé ayant atteint 7,96 %. En 2022, le portefeuille de placements avait une valeur nette de 5,4 milliards de dollars, soit une baisse de 485 millions de dollars par rapport à 2021.

00:09:20

La baisse qu'a connue le portefeuille de placements peut être attribuée au déclin global des marchés financiers et aux réductions de la cotisation en 2022. La situation financière positive aidera l'ACPM à faire face à la volatilité des marchés financiers, aux fluctuations du volume de dossiers et des coûts médico-légaux, et au récent contexte hyper inflationniste. L'ACPM continuera d'investir de manière responsable pour préserver une situation financière adéquate lui permettant de verser, en temps voulu et au nom de ses membres, des compensations financières appropriées aux patients, de protéger et soutenir les médecins, et de promouvoir des soins médicaux sécuritaires en misant sur l'éducation et la recherche. Si la volatilité des marchés financiers persiste, cette situation financière pourrait en être affectée davantage, ce qui risquerait d'entraîner de futures augmentations de la cotisation.

00:10:13

En guise de conclusion, j'aimerais résumer les trois points importants à retenir. Premièrement, en raison de sa protection fondée sur la survenance de l'événement, l'ACPM fonctionne selon un horizon financier pouvant atteindre quatre décennies, ce qui lui permet de protéger ses membres et de verser des compensations financières aux patients, que ce soit aujourd'hui, demain ou dans un avenir lointain.

00:10:34

Deuxièmement, l'ACPM gère la situation globale de son actif net principalement au moyen de l'augmentation ou de la réduction de la cotisation. Enfin, la situation positive de son actif net en 2022

devrait rassurer les membres et leurs patients que l'Association sera là pour eux, au besoin. Merci. **(Fin de la vidéo)**

-30-